

DEPARTEMENT DU TARN
 COMMUNE DE TECOU

2026/42

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 7 OCTOBRE 2026

Date de convocation : 01/10/2026				
Nbre de membres en exercice	Présents	Absents	Absents ayant donné procuration	Votants
15	12	0	3	15

L’an deux mille vingt-six,
 Le sept octobre, à dix-neuf heures trente minutes,
 Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s’est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur THOUY Clément, Maire.

Étaient présents : THOUY C. - PAGES DAVOINE C. - LECUYER J. - LOSSON A. - MONCOEFFE M. - MONTEJANO G. - NIZAN S. - VACHER M. - PERAIRE C. - THOUY J. - DUBIETZ P.-LEMAIRE E.
 Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés/absents : 0
Étaient absents ayant donné procuration : DOCQUIER-KIRBACH O (à PAGES DAVOINE C.) - MALNAR V. (à LECUYER J.) - ARRIGHI Z. (à THOUY C.).

Mme J. THOUY. a été élu secrétaire de séance

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

M. Le Maire informe l’assemblée que des virements de crédits en investissement doivent être apportés en vue :

- d’honorer une facture de 2021 de l’entreprise DE CHANTERAC pour un montant de 13 500 € TTC
- prévoir une opération « rénovation de la salle polyvalente » pour un montant de 35 000 € TTC , pour pallier les mises aux normes et améliorations suite au sinistre sur ce bâtiment dont les travaux sont en cours.
- effectuer un virement sur l’opération « Eglise » afin d’effectuer les travaux de rénovation de la charpente pour un montant de 24 870 € TTC.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203-143 : EGLISE	0.00 €	1 560.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	1 560.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2131-143 : EGLISE	0.00 €	23 310.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2131-162 : REFECTION SALLE POLYVALENTE SUITE SINISTRE	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-139 : VOIRIE	0.00 €	13 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	71 810.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231-161 : COEUR DE VILLAGE TRANCH 2 - ENROCHEMENT	73 370.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	73 370.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	73 370.00 €	73 370.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Voix POUR : 15

Voix CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

VALIDE la décision modificative n°3 telle que présentée.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire,
Clément THOUY



La Secrétaire de séance,
Justine THOUY